

Plan d'action

Évaluation formative du régime de perfectionnement pour employés responsables des achats à TPSGC

Direction générale des approvisionnements

Plan d'action	Date limite
Clarifier le mandat, les rôles et les responsabilités du PPP, plus particulièrement à la suite de recommandations du groupe de travail ou d'autres initiatives.	Le 1 ^{er} janvier, 2006
Définir les priorités et les objectifs généraux concernant le perfectionnement professionnel dans le domaine des approvisionnements.	Le 1 ^{er} janvier, 2006
Examiner les options visant à lier les programmes d'accréditation fondés sur les compétences (par exemple, le programme du Secrétariat du Conseil du Trésor) et le programme de perfectionnement professionnel de TPSGC.	Le 31 mars, 2006
Mettre en oeuvre une approche relative au cycle de vie pour le perfectionnement professionnel.	Le 31 mars, 2007
Élaborer une stratégie d'exécution précisant clairement les rôles du PPP et des partenaires pour divers aspects du cycle de vie du perfectionnement professionnel.	Le 31 mars, 2007
Déterminer les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre le programme.	Le 1 ^{er} janvier, 2006
Examiner les activités de perfectionnement professionnel existantes pour déterminer si elles sont toujours aussi pertinentes et efficaces.	Le 1 ^{er} janvier, 2006
Créer une stratégie continue de mesure du rendement pour le programme restructuré et, lorsque ce dernier sera stable, élaborer une stratégie d'évaluation précisant les questions, les indicateurs et les mesures pour les évaluations futures.	Le 1 ^{er} avril, 2007